



Procès-verbal | 19 octobre 2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

Membres parents : Mme Suzanne Godbout
M. Olivier Choinière
M. Jean-François Chiasson
Mme. Sarah Mitchell

Mme Alexie Lalonde-Steedman
Mme Marie-Ève Giroux
Mme Christine Duguay

Personnel : Mme Caroline Savard
Mme Mylène Larocque
Mme Brigitte Gaulin
Mme Sophie Ladouceur

Mme Mathilde Dornier
Mme Myrto Mailloux
M. Sylvain Leduc
Mme Chantal Cousineau

Direction : Mme Mylène Mercier

ORDRE DU JOUR

1. Préliminaires

1.1 Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

Mme Suzanne Godbout souhaite la bienvenue aux membres. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La rencontre commence à 19 h. Mme Mitchell propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications.

2.3 Proposition rencontre virtuelle

3. Point de la direction

4.1 Cours rester seul à la maison

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin et du 29 septembre 2021

Mme Dornier propose d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2021. Nous enverrons le procès-verbal du 29 septembre à la prochaine rencontre.



Procès-verbal | 19 octobre 2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

1.5 Suivis au procès-verbal de la réunion du 8 juin 2021

Mme Mercier explique que présentement une compagnie effectue le nettoyage des conduits d'air ceci sera fait dans les trois immeubles.

Mme Gaulin revient sur le point que ceci est dangereux près de la traverse de St-Médard, les parents et les enfants traversent au mauvais endroit ceci perdure depuis l'année dernière. Elle demande de faire fermer la traverse de St-Médard pour empêcher les parents de rentrer et sortir du stationnement pour éviter les accidents. M. Choinière mentionne que depuis la fermeture du stationnement d'Arc-en-ciel, il a remarqué que ceci est plus sécuritaire. Il suggère d'écrire une lettre au nouveau conseiller de notre quartier pour faire installer une nouvelle traverse. Mme Cousineau et Mme Mercier suggèrent de faire du modelage avec les élèves et d'envoyer un courriel aux parents.

2. Décisions et dossiers

2.1 Élection au poste de vice-présidence du Conseil d'établissement

M. Choinière est élu par acclamation.

2.2 Élection au poste de secrétaire du Conseil d'établissement

Mme Ladouceur est élue par acclamation.

2.3 Adoption du calendrier des rencontres du Conseil d'établissement

Mme Lalonde-Steedman propose le deuxième mardi du mois. L'ensemble des membres accepte. Le prochain CE sera le 9 novembre. M. Leduc propose que lors de conditions météorologiques défavorables que la rencontre soit faite virtuellement, les membres acceptent. Le point sera ajouté à la régie interne.

2.4 Adoption de la régie interne du Conseil d'établissement

L'adoption sera faite à la prochaine rencontre, car Mme Mercier doit vérifier les détails du point 8.6, car plusieurs parents ont des questions.

Ajoutée au point 7, lors de conditions météorologiques défavorables la rencontre aura lieu de façon virtuelle. Nous aviserons les membres le matin de la rencontre.

Modification au point 2.2 en cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'établissement désigne le vice-président pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier.

Dans le document, nous modifierons le mot commission scolaire par centre de service.



Procès-verbal | 19 octobre 2021 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École des Rapides-Deschênes

Modification au point 4.6 et 4.7 les procès-verbaux des rencontres seront mis sur le site internet de l'école.

2.5 Adoption du budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

Mme Mailloux propose d'adopter le budget avec les modifications.

Modification des frais de gardiennage à 60,00\$.

Modification des frais du congrès de la Fédération du comité de parents à 150,00\$.

Il restera 540,00\$ pour la soirée des bénévoles.

2.6 Adoption des normes et modalités – année scolaire 2021-2022

Mme Lalonde-Steedman propose l'adoption des normes et modalités 2021-2022 à la suite des questions des membres.

Mme Mitchell demande si les classes spécialisées suivent les niveaux ou ils l'adapteront selon les élèves. Mme Mercier va vérifier, elle fera un suivi.

Mme Godbout demande pourquoi il y a seulement deux bulletins cette année, car l'année dernière c'était en raison de la pandémie. Les membres du personnel et Mme Mercier expliquent les points positifs d'avoir deux bulletins.

2.7 Suivi projet éducatif

Mme Mercier informe que le ministre prolonge les projets éducatifs jusqu'en 2023 seulement les modalités changeront.

Mme Lalonde-Steedman demande si les enfants peuvent circuler partout dans la cour d'école. Le personnel explique qu'il y a certaines restrictions, mais que les enfants peuvent circuler partout. Mme Cousineau fera un suivi avec les enseignants.

2.8 Suivi travaux-écoles et comité vert

Mme Mercier explique que les travaux de la brique de Notre-Dame ne seront pas faits durant l'année scolaire, car ceci serait dangereux en présence des élèves. Les membres ont plusieurs questions, Mme Mercier va vérifier et nous revenir lors de la prochaine rencontre.

- Sortie d'urgence de Notre-Dame, faire enlever la clôture
- Déneigement court arrière, difficile avec les clôtures
- Clôture trop près du trottoir devant l'immeuble, est-ce que celle-ci pourrait être bougée pour avoir plus d'espace ?



Procès-verbal | 19 octobre 2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

Mme Lalonde-Steedman explique qu'il y a plusieurs arbres qui auront besoin d'être traités. Elle aimerait faire une demande au fond vert et s'occuper du comité vert. Elle discutera avec les membres de la fondation et nous reviendra à la prochaine rencontre. Mme Mailloux propose d'appuyer Mme Lalonde-Steedman.

2.9 Projet de chorale

Mme Savard présente son projet et les frais qui seront facturés aux parents. Elle demande l'appui du conseil d'établissement. Mme Lalonde-Steedman et Mme Mitchell proposent l'adoption du projet de chorale.

2.10 Circulation des autobus dans le quartier

Mme Godbout explique les problématiques de la circulation dans le quartier, ils ont proposé un nouveau trajet d'autobus. M. Bélanger devait faire un retour sur la situation. Mme Mercier va faire un suivi avec le centre de service.

2.11 Lettres pour les cas de COVID

M. Choinière veut faire un suivi, à la suite de la lettre envoyée la semaine dernière en lien avec le cas de Covid. Il y a eu une confusion de la part de plusieurs parents. Il propose qu'il ait plus de précisions sur la lettre, que ce soit inscrit le groupe, un enfant ou un membre du personnel et l'immeuble où il y a un cas.

Mme Mercier s'est informée, mais nous ne pouvons pas écrire un membre du personnel sur la lettre. Elle va vérifier pour savoir si nous pouvons inscrire l'immeuble sur la lettre.

* Mme Lalonde-Steedman propose une prolongation de 15 minutes pour la rencontre.

3. Informations

3.1 Rapport - comité de parents

Mme Lalonde-Steedman nomme les ateliers qui sont offerts pour les parents. Elle enverra l'information par courriel.

3.2 Rapport - comité EHDA

Aucune réunion pour le moment

3.3 Rapport – autres comités

Rien



Procès-verbal | 19 octobre 2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

3.4 Rapport du personnel

Félicitation aux enseignants d'éducation physique pour le cross-country. Merci aux parents bénévoles.

En musique, nous avons pratiqué des chansons pour les gens intéressés Caroline peut montrer le vidéo à la fin de la rencontre.

3.5 Rapport du service de garde

Mme Gaulin remercie l'équipe du service de garde pour les activités offertes sur l'heure du dîner.

4. Autres questions

4.1 Cours Rester seul à la maison

Mme Duguay demande si le cours va avoir lieu, car elle n'a reçu aucune confirmation de la part de Cécile. De plus personne ne la contacter malgré ses envois de courriel. Mme Mercier fera un suivi avec Suzanne la secrétaire et Cécile.

5. Correspondance

5.1 Lettre d'un groupe de parents – signe ostentatoire sur l'édifice Notre-Dame

Mme Mitchell propose d'envoyer un sondage aux parents de l'école, mais plusieurs autres membres se questionnent sur l'importance d'envoyer un sondage.

Mme Godbout propose le vote, la majorité souhaite enlever la croix sur l'immeuble Notre-Dame. Mme Dornier demande que la croix soit donnée à une Église.

6. Levée de la séance

Mme Mitchell propose la levée de la séance à 9h15.